

n° 75  
Mars 1999

# La lettre



Association Française  
des directeurs de  
la photographie  
Cinématographique

Membre fondateur  
de la fédération  
européenne IMAGO

## activité AFC

Je n'ai pas peur du cinéma,  
mais seulement de notre  
orgueil à son endroit  
et de notre imbécile routine.

*Germaine Dulac,  
Du Cinéma, décembre 1928.*

### Cesar 99, le 6 mars.

*Les trois directeurs de la  
photo nommés sont  
membres de l'AFC.*

*Laurent Dailland  
("Place Vendôme"),*

*Eric Gautier  
("Ceux qui m'aiment...")*

*Agnès Godard  
("La vie rêvée des anges").*

*Les nominations de  
techniciens sont une fois de  
plus la peau de chagrin  
des "César" avec trois  
sélectionnés, alors que les  
réalisateurs, scénaristes et  
comédiens en ont cinq  
et les musiciens quatre...*

► **L'assemblée générale** s'est tenue le 13 février dans la grande salle de projection de Telcipro. Nous remercions tout particulièrement Thierry Gazeau pour son aide et sa disponibilité.

Le compte-rendu a été adressé à chacun de nos membres par courrier.

Le nouveau conseil d'administration se réunira le 8 mars à 20h pour élire le nouveau bureau. Tous nos membres actifs qui désirent y assister sont cordialement invités.

**Renvoyez-nous au plus vite le bulletin réponse au référendum des projets AFC 1999 afin que le Conseil puisse en tenir compte !!!**

**Et venez très nombreux au Conseil d'Administration le 8 mars à 20h à Telcipro, salle de réunion 3ème étage.**

(Un petit coup de fil à Claire pour signaler votre présence nous permettra de nous organiser au mieux).

### ► **Les bureaux de l'AFC**

Caroline Champetier, membre du Conseil d'Administration de l'ENSMIS (ex-Femis) et Charlie Van Damme ont eu des contacts avec Alain Auclair, président de la nouvelle école, maintenant entièrement sous la tutelle de l'Etat.

Il a été notre ambassadeur auprès de la RIVP, qui gère les locaux pour la Ville de Paris. Notre second rapprochement géographique de l'école (qui prend des airs de retour aux sources) semble être engagé sur de bonnes voies grâce à lui. L'AFC lui exprime sa gratitude. Nous louerons donc probablement à la RIVP un local d'une cinquantaine de mètres carrés, rue Francoeur. Quelques démarches à faire nous entraînent à être discrets mais optimistes.

► **Rappel : Atelier "Etalonnage numérique"** proposé par Daniel Borenstein (GTC) Mardi 16 mars à 9h30 à GTC. Téléphoner à Claire pour vous inscrire. Il reste encore trois places.

► Ces jours-ci différentes attaques du "libéralisme pur et dur" sont venues mettre en danger le statut des auteurs et réalisateurs et la politique de soutien au cinéma et aux œuvres audiovisuelles, qui est une caractéristique unique de la France à l'heure actuelle.

Nous pensons qu'il faut prendre ces manœuvres très au sérieux, c'est pourquoi nous publions ci-dessous différentes réactions.

D'autre part, le nouveau statut ASSEDIC proposé à la profession et qui n'attend que la signature du Ministère du Travail pour entrer en vigueur menace gravement notre profession et risque d'annuler le principe de solidarité qui avait été institué de fait par le passé grâce à l'indemnisation par poste de travail.

## ► Claude Miller

Je ne crois pas acceptable que les auteurs-réalisateurs ne soient plus aujourd'hui que les otages de la guerre des diffuseurs. Une guerre où on ne demande leur avis aux auteurs que pour soutenir inconditionnellement les uns et les autres de ces opérateurs.

Je ne crois pas acceptable que ce qui semble impossible de négocier au niveau du cinéma le soit si facilement au niveau du football où des accords se font sans mal ni douleur apparents pour chacun des opérateurs.

Enfin je ne crois pas acceptable que la parole et l'action des auteurs réalisateurs soient confisquées par les opérateurs, diffuseurs et producteurs petits et grands. Il est déplorable que le lobbying ne soit finalement exercé que par des "BLIC" et des "BLOC" dont les intérêts apparaissent en définitive plus économiques et politiques qu'artistiques ou culturels, alors que c'est d'un Bureau de Liaison des Auteurs Cinématographiques - un "BLAC"...??? - dont on aurait sans doute besoin.

Je fais appel aux auteurs - à tous les auteurs - de cinéma, à se réunir sans exclusive et en toute indépendance pour se concerter et trouver des actions et attitudes communes face à cette guerre des diffuseurs qui n'est en définitive qu'une guerre des marchands.

Je rappelle que, quand dans l'industrie, les marchands et les patrons bloquent à cause de leur rivalité commerciale l'outil de production, il reste toujours aux ouvriers une arme pour défendre leur travail, et que cette arme s'appelle la grève. Je demande à mes amis auteurs et réalisateurs de cinéma de considérer avec sérieux cette possibilité d'arrêter tout simplement de faire des films et de les célébrer (César ou autres) tant que des accords sérieux et pérennes ne seront pas réalisés entre les opérateurs qui finalement nous gouvernent.

**► Déclaration commune de l'ARP et de la SRF du 26 février 1999.**

La société civile des Auteurs-Réalisateurs-Producteurs et la Société des Réalisateurs de Films, qui représentent l'ensemble des réalisateurs de films français, se sont réunies le jeudi 25 février 1999.

Soucieuses du développement de la production cinématographique et de l'amélioration de son financement, elles considèrent que l'apparition de nouveaux modes de diffusion des films (paiement à la séance, bouquet satellite...) doit renforcer la création cinématographique française et européenne.

Dans cette perspective, l'ARP et la SRF pensent qu'une véritable complémentarité doit rapidement s'instaurer entre les diffuseurs audiovisuels existants et de faire que l'arrivée de nouveaux entrants ne s'effectue pas au détriment de la production indépendante et donc de la diversité de la création.

Persuadées qu'une économie de marché non régulée par des accords entre la création et les acteurs économiques ne profitera qu'aux majors américaines et à une minorité de productions françaises, l'ARP et la SRF souhaitent que Canal Plus se voit confortée dans son rôle de chaîne "premium" du cinéma et que le nouvel acteur de la télévision à péage, TPS, puisse bénéficier d'une diffusion des films avant les chaînes en clair.

**► Communiqué de Presse de l'ARP et de la SRF du 1er mars 1999, concernant le rapprochement BSkyB - Canal +.**

L'information concernant le rapprochement entre Canal + et BSkyB constitue pour l'ARP et la SRF un véritable séisme dans le paysage audiovisuel français et européen. En effet, l'arrivée de Rupert Murdoch sur le continent, après avoir été repoussée en Italie grâce à la mobilisation des pouvoirs publics et des milieux culturels, trouvera désormais un "cheval de Troie" d'une toute autre ampleur du fait de l'implantation de Canal + en Europe (France, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, Pays Bas, pays scandinaves...)

Le rôle de Canal + en faveur de la création en France apparaît difficilement conciliable avec la stratégie d'un Rupert Murdoch qui lors de la conférence audiovisuelle de Birmingham en avril 1998 avait exprimé son mépris de la création européenne et son libéralisme totalitaire.

Si se confirmait cette menace pour la liberté de la création, celle de l'information et pour la souveraineté culturelle, l'ARP et la SRF saisiront les autorités politiques et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel afin de faire échec à cette opération contraire à la politique audiovisuelle des

gouvernements français.

Cette situation rend d'autant plus urgente l'adoption d'une loi audiovisuelle régulant la concentration des opérateurs privés, assurant la liberté de l'information et favorisant le développement de la création cinématographique et audiovisuelle.

► **Sur la fusion Canal + - BSkyB :**

Voir l'article paru mardi 2 mars dans *Les Echos* : "Les cinéastes français partent en croisade contre le projet de fusion BSkyB - Canal Plus" et l'article exhaustif dans *Le Monde* du 3 mars.

Catherine Trautmann est intervenue mercredi 3 mars contre cette fusion.

► **Clermont-Ferrand, 21ème festival du court métrage, février 99.**

Le dernier du millénaire ! *par Jeanne Lapoirie*

Très honorée d'avoir participé au jury.

67 films en compétition nationale.

Beaucoup de bons films, une grande diversité, quelques très mauvais films, (très peu), atterris là on ne sait comment.

De très beaux films d'animation et pas que beaux visuellement.

De jolis films en scope 16mm gonflés.

Une belle sélection, optimiste, plutôt gaie, avec de l'humour, de la légèreté, une bonne année, je ne suis pas une habituée de Clermont mais en tout cas c'est ce qu'il m'en reste.

Une expérience très agréable et très amusante, comme un petit retour à l'époque de mes études, les mêmes discussions passionnées, la même jubilation.

Pas toujours reposant.

Visionnage intensif.

Délibération difficile.

10h enfermés entre 4 murs d'une salle de réunion de l'hôtel.

Quelques très beaux films ne figurant pas dans le palmarès:

*La Langue* d' Eric Pinatel, quasi expérimental dans la conception, provocateur ? conceptuel ? de mauvais goût ?

*L'Arène* , très joli film d'animation.

*As I was falling*, un film sur le temps et le temps d'une chute, durée 2'.

*Le Café de la plage*, scope 16, hypnotique

*Exercise of steel*, de Marc Caro, très dérangeant.

**Un jury formidable,**

*même s'il était difficile*

*à regrouper:*

*Pascale Ferran,*

*réalisatrice;*

*Laurence Côte,*

*comédienne;*

*Michel Fano,*

*ingénieur du son,*

*compositeur, réalisateur,*

*enseignant;*

*Jean-Claude Izzo,*

*écrivain*

*et moi même, DP AFC.*

*Matti Ke Lal*, fils de la terre, magnifique documentaire, le seul de la sélection.

*Les Tiqueurs*, faux documentaire, vision poétique du tic, très drôle.

*Fais moi des vacances*, qui aurait fait un bien meilleur Prix du Public que celui choisi. J'en passe et des meilleurs...

On ne peut malheureusement pas tout primer, mais vous pourrez lire le très intéressant compte-rendu du Festival de Jacques Deschamps, Grand Témoin de la sélection Nationale, réalisateur anciennement sélectionné à Clermont.

(Ces compte-rendus ne paraissent que l'année suivante, celui-ci ne sera donc lisible qu'en l'an 2000 ! ndr).

Je ne vous dirai rien sur l'international, je n'ai quasiment rien vu, pas le temps, plus l'énergie.

### Le Palmarès

N'étant pas d'accord sur un film pour le Grand Prix, nous avons décidé (au bout des 10h de discussion) de diviser ce prix en 2 (celui-là, car c'est le plus gros) : Prix de la Mise en scène et Prix du Scénario.

- Prix de la Mise en scène pour *Un beau jour sans conséquence* de Laurent Bouhnik, image Gilles Henry.
- Prix du Scénario pour *Aid el Kebir* de Karin Albou, image Michel Sourieux.
- Prix Spécial du Jury pour *Des Heures sans sommeil* d'Ursula Meier, image P. Cologne.
- Prix du Jury pour *La bouche Cousue* de Jean Luc Greco, image C Eydoux (animation).
- Prix SACD Premier Film et Prix de la Jeunesse pour *Le Cyclope de la mer* de Philippe Julien, image P Bouchon (animation).
- Prix Canal+ et Mention du Jury Jeune national pour *Sale bâtard* de Delphine Gleize.
- Prix d'interprétation féminine pour Emmanuelle Devos dans *La Tentation de l'innocence* de Fabienne Godet.
- Prix d'interprétation masculine pour Djallil Lespert dans *Le Centre du monde* de Djibril Glissant et *Bonne résistance à la douleur* de Pierre—Erwan Guillaume.
- Mention pour l'ensemble de ses courts métrages à François Ozon.
- Prix FNAC et Mention Spéciale du Jury pour *Acide Animé* de G Bréaud.
- Prix de la Jeunesse: Journal (animation).

Sans mentionner les prix de la compétition internationale, ce qui fait somme toute pas mal de lauréats, sûrement pas mal de futurs réalisateurs, plein de nouveaux ! Merveilleux non?

### Prix du Public

pour "*Les trois soeurs*"  
de Guy-Philippe Bertin,  
image Carlo Varini (AFC).

## ► Les Tournages Vidéo et le Retour sur Film par Dominique Le Rigoleur

Cet atelier était organisé par la C.S.T le 16 février à la Cité des Sciences et de l'Industrie, lors des "Sixièmes Rencontres des Métiers et Techniques de l'Image et du Son". En voici un compte-rendu.

### - Pourquoi tourner en vidéo légère ?

Un metteur en scène, François Ede, explique l'importance, dans certains cas (disponibilité, économie, spontanéité possible), de ces tournages en vidéo légère.

Pour une somme peu élevée, il avait pu acquérir caméra et objectifs et tourner son film (la vie d'un jeune boxeur) sur plusieurs années, sans avoir à louer de caméra ; la fameuse "caméra stylo", légère, discrète, peu encombrante. Seul, ou avec un ingénieur du son, il avait le sentiment d'être aussi libre qu'avec un Leica.

Personne n'ayant voulu de son film en l'état, s'est posé pour lui le problème du transfert sur film.

VIDÉO	FILM
2 trames entrelacées par image	Image progressive
50 trames par seconde	24 ou 25 images par seconde
Résolution : 720 points par ligne	Résolution : 2048 points par ligne

### Sur cet atelier:

A lire également  
la revue "Sonovision"  
de janvier-février.

### \* Chaîne de transfert vidéo sur film

Entrée : magnétoscope numérique 4:2:2.

Le numérique a transformé les nuances de couleurs en une suite de 0 et de 1, pour en faire un fichier informatique. Ce nombre de nuances s'exprime sous forme d'un nombre de bits (plus le nombre est élevé, plus il y aura de détails, par exemple : 8, 10, ou 12 par couleur primaire RVB ou 24, 30 ou 36 bits en nombre global.)

La définition est exprimée en nombre de pixels, par un rapport. Le plus petit chiffre correspond à la hauteur de l'image et le plus grand indique la longueur (ex : une image 24x36 numérisée en 2000x3000 contiendrait toutes les informations d'une photo.)

### \* Traitement informatique

Dans le cas d'un simple transfert, il s'agit de faire la conversion de l'entrelacé au progressif et de recalculer l'image pour la faire passer d'une résolution de 720 points par ligne (vidéo) à 2048 points par ligne (film).

C'est l'effet zoom, qui se contente de doubler ou de tripler les points (piqué

altéré, artefacts de couleurs) ou bien qui calcule une moyenne entre les points supérieurs, inférieurs ou latéraux (meilleur résultat.)

\* Sortie : Imageur Haute Définition

Deux technologies possibles :

- L'écran cathodique ou CRT qui fonctionne comme un banc de reproduction (avec un écran H.D., une caméra et une roue de filtres RVB, le tout dans une boîte noire.)
- L'imageur laser, qui travaille comme une imprimante (avec une tête dotée de trois faisceaux laser, un par couleur primaire, qui se déplace et impressionne une émulsion photographique).

Dans les deux cas, la pellicule doit être de faible sensibilité (faible grain, faible contraste).

\* Problèmes à éviter à la prise de vues

Effectuée en Beta Numérique ou BX1000 Sony, par exemple :

- Baisser la correction de contour, s'assurer d'un contour minimum.
- Éviter les panoramiques en diagonale.
- Éviter les différences de contraste (qui mettent le contour en valeur), par exemple : personnage sombre sur fenêtre surexposée (pixels sur les épaules).

Le pano apporte de la strobo, le phénomène d'escalier.

Un traitement informatique est néanmoins possible par la suite (analyse des deux trames).

- Rester prudent en matière de diffusion (Black Promist ou autre), car il y a un risque de perte de définition. Il vaut mieux faire des essais.
- Problème de l'équivalence: format de diffusion - format de tournage vidéo. Si le film doit être diffusé en 1,85 il faut tant bien que mal, essayer d'en tenir compte à la prise de vues.

\* Problèmes liés à la post-production

- Il vaut mieux rester en vidéo entrelacée que passer en progressif avec un traitement bas de gamme.
- Ne pas augmenter le taux de compression sur une station bas de gamme.
- Ne pas mélanger lors d'un trucage des éléments entrelacés et des éléments progressifs.
- Se méfier d'un risque d'inversion de parité de trame lors d'un trucage.
- Ne pas contraster à l'étalonnage, ce qui augmenterait les problèmes.

Délais de transfert : un mois et demi pour un long métrage.

Prix : 3000 francs la minute pour le shoot (comprenant l'achat de la pellicule négative et le transfert sur négatif).

*Adresse e.mail de  
Michel Abramowicz :  
[ABRAMO@wanadoo.fr](mailto:ABRAMO@wanadoo.fr)*

Avec la caméra Thomson Proscan (prototype), il n'y a plus de trames mais un obturateur et une vitesse de 25 images/s. Le travail s'effectue en progressif, il n'y a plus de problème d'entrelacement des trames.

Peut-être la post-production sera-t-elle plus simple, moins coûteuse.

François Ede a tourné en DVcam et DV1000. La DV cam est plus petite et possède un additif grand angle. Il a tiré le tout sur 5245.

#### \* Projection de plusieurs extraits

- Exemple de traitement anti-aliasing (traitement spécial appliqué sur les contours des objets en mouvement, notamment dans des zones à fortes différences de contraste.

- Tournage en DVcam : *Le New-Yorker*.

- HI 8 Pro : *Le Pont du Trieur* Le réalisateur avait réglé sa caméra pour un rendu spécifique. L'extrait était court, mais de bonne qualité.

- Beta Num documentaire : très bien aussi.

Ces essais assez courts ont été donnés à plusieurs laboratoires, les résultats étaient très proches en qualité, seul différait l'étalonnage (dixit les techniciens conférenciers de Télé Europe).

Peut-être pourrait-on demander une copie pour notre banque d'essais ?

#### Pour une démonstration,

*du Grey Finder,*

*il vous suffit*

*de réserver vos dates*

*auprès de Fériel*

*au 01 49 11 67 39.*

#### ► **Logiciel Kodak Preview (suite)**

Voici le détail des essais menés par Philippe Pavans et Carlo Varini et leur avis personnel.

Précisons tout d'abord le but de l'exercice : comparer une image issue du logiciel Preview avec son image correspondante en film afin d'estimer la fiabilité de ce logiciel.

Une image très colorée et d'un contraste moyen a été saisie avec le très performant appareil photo numérique Canon-Kodak DCS 520 Cette image a été également filmée en 35mm selon les données ci-dessous.

A partir de cette photo numérique, un traitement selon plusieurs cas de figure (les mêmes cas de figure que ceux utilisés pour le film) a été effectué grâce au logiciel Preview puis imprimé sur papier thermique avec l'imprimante Kodak DS 8650 Printer.

La photo numérique a été étalonnée sur le logiciel Preview afin de donner une base d'étalonnage à l'étalonneur film. Une comparaison a pu ensuite intervenir entre les différents traitements films et les différents traitements effectués par le logiciel Preview.



## ► Le Grey Finder "ça marche !" par Didier Dekeyser (LTC)

A compter du 2 mars 1999 (premier jour de tournage le 1/3/99), Rémi Chevrin, directeur photo du deuxième film de Sylvie Vereyde *Notre Père*, consultera tous les soirs sur son Mac les lumières de tirage "grey finder" du transfert vidéo de ses rushes.

De vraies valeurs en rouge, en vert et en bleu, sur une échelle de 01 à 50 traduisant les différences d'exposition, les déséquilibres chromatiques, ainsi que les densités et les couleurs du télécinéma.

Pas question en sortie du télécinéma de procéder à un tirage film suivant les points "grey finder".

Les valeurs "grey finder" sont indicatives, elles permettent de suivre l'étalonnage des transferts au jour le jour et ainsi de contrôler la valeur de son négatif.

En étant équipé d'un ordinateur portable pourvu d'un modem, et d'une ligne téléphonique en état de marche, on peut, de n'importe quel point du monde, consulter ces points de tirage et être averti du moindre problème négatif (avec un code sécurisé).

A condition d'exposer en début de bobine négative la lili AFC/CST, sans lumière incidente parasite, suffisamment bien cadrée pour que l'on puisse pointer le gris, éclairée neutre pour être sûr que les effets soient respectés, ou dans la lumière du plan en se fiant à l'oeil de l'étalonneur cinéma (en ne travaillant que sur les primaires du "Da Vinci").

Il va falloir reprendre l'habitude d'indications plus détaillées sur les rapports image !

Évidemment dans le cas de tirage positif, les lumières de tirage sont également stockées sur le web.

En tout cas merci à Caroline Champetier et Carlo Varini, pour tout le temps qu'ils ont consacré à des essais.

A Kodak (Guy Manas) et Fuji (Pierre Poittevin), pour leurs conseils et leurs nombreuses boîtes de négative.

A Jean-Pierre Beauviala (Aaton), pour ses Grenoble-Paris dans la journée, ses upgrades par e.mail et son esprit en recherche perpétuelle.

A Elisabeth (Alga), pour sa caméra.

A Aude, pour les heures passées avec nous au télécinéma.

► **Charlie Van Damme**, à la suite de sa participation à l'Assemblée Générale de l'AFC, nous communique ses idées, ses sentiments...

Il préfère, avoue-t'il, nous écrire plutôt que de "mettre des croix dans des cases" (il parle du bulletin-réponse au référendum des projets AFC 1999).

Voici ce qui, à mon sens, devrait être nos priorités.

D'abord, une remarque générale :

Il est incontestable que notre présence en divers lieux et à l'occasion de diverses manifestations est un acquis (CST, Cannes, Lyon, Kodak...).

On a de bonnes vitrines, reste à mieux définir ce qu'on y expose. Il faut peaufiner les concepts, travailler le sens. Et sans doute en faire un peu moins, pour faire mieux. Se poser la question : à quoi ça sert ? Qu'est-ce qu'on veut dire ? Dépasser le cadre strictement sectoriel (l'image, la technique) pour s'impliquer dans des questions de fond, car, comme l'a dit René Fauvel, c'est le cinéma non-américain qui risque de disparaître, et nous avec.

J'adhère complètement à l'idée de René Fauvel : il faut faire du lobbying partout où c'est possible. Faire entendre notre voix et peser sur les décisions qui se prennent à un niveau international. Ça n'exclue pas, bien sûr, que l'on continue à se préoccuper des questions techniques (Ateliers numériques, Grey Finder, Bidouilles, etc...), mais ce travail serait vain s'il ne s'adossait pas à un travail en profondeur.

Défendre des idées donc.

Mais ça implique qu'on en ait, qu'elles soient solides et qu'on les fasse connaître. Pour cela, il faut en débattre, de ces idées. Entre nous, mais surtout à l'extérieur, leur faire subir l'épreuve de la contradiction et de la réalité. Et par là même, les idées se développent et se font connaître.

J'en viens aux priorités:

1) Présence active partout où l'on peut et où ça en vaut la peine :

- A la commission d'avance sur recettes. On devrait y avoir un représentant, systématiquement.

- Resserrer les liens avec la Femis. Y avoir un bureau. Y organiser des rencontres, des avant-premières une fois sur deux, des débats.

- Etre représentés et participer en tant qu'AFC aux travaux de l'ARP, de la SRF, dans certaines commissions du CNC, particulièrement celles qui s'occupent des questions à l'échelle européenne, Unifrance, etc...

2) Ne pas lâcher IMAGO bien-sûr, mais essayer d'impulser une dynamique favorable à l'émergence du cinéma européen. Y faire participer des auteurs (comme il est légitime que nous soyons présent à l'ARP ou ailleurs), y débattre de problèmes de production, de distribution. En faire si possible un outil pour l'affirmation d'une identité cinématographique nouvelle, une identité européenne (le combat pour un droit moral de l'auteur des images en fait sans doute partie, ainsi que l'harmonisation des conditions de travail en Europe).

3) Donner une autre ampleur à la Lettre de l'AFC. En faire une véritable revue, associée sans doute à "Sonovision" et/ou "Le Technicien du Film". Dans cette hypothèse, peut-être faut-il distinguer ce qui n'intéresse que les membres de l'AFC et ce qui est susceptible d'intéresser un public plus vaste. Conserver dans ce cas l'idée d'une "Lettre interne" à usage interne, à côté d'articles plus "généralistes" destinés à la revue.

Toujours dans cette hypothèse, s'orienter vers la constitution d'un véritable comité de rédaction. Faire appel à des collaborateurs extérieurs.

Cette revue pourrait devenir européenne, via IMAGO.

4) Les relations extérieures. Si effectivement nous sommes sollicités pour des débats, des ateliers, des conférences, tant mieux, il faut foncer, pour autant que nous ayons quelque chose de substantiel à apporter (du contenu... et ça se prépare). Donner à ces propositions une large publicité en direction des membres (et pas seulement du bureau) via la Lettre - faire des appels d'offre.

5) Associer des élèves des écoles aux tables rondes. Idéalement, réaliser ces tables rondes au sein même des écoles (à la Femis, c'est sans problème).

6) L'idée d'un "Bureau Politique" (quelle mauvaise appellation), ce n'est finalement que l'idée d'un fonctionnement plus réfléchi, plus "remuement", qui a pour but de mieux cibler les différentes actions, de leur donner un contenu substantiel et de les inscrire dans une dynamique à moyen et long terme qui dépasse le strict cadre de la prise de vues pour s'attaquer à la cinématographie. C'est l'idée de se donner des objectifs généraux (une stratégie), qui s'appuient sur des actions spécifiques (des tactiques). Définir une ligne, ce n'est certainement pas, à mes yeux, un bureau constitué, mais plutôt de bonnes habitudes à prendre, comme celle d'inviter les membres aux Conseils d'Administration (et pour les membres d'y venir). Ou encore de discuter le fond des opportunités qui se présentent avant de foncer. Pour Lyon 1999, le thème générique "Le travail du Directeur de la Photo", ça me semble trop maigre et trop vaste à la fois. Flou.

Voilà, c'est tout pour l'instant. Charlie

*Rappelons que, depuis  
fort longtemps, les  
Conseils d'Administration  
sont ouverts à tous et que  
chaque membre y est  
invité par courrier ou fax.  
Peu de membres ont  
répondu, en général,  
à cette invitation,  
à part notamment Charlie.  
C'est fort dommage...*

► **A propos de la projection de "Belle-Maman" par Romain Winding**

Simplement un petit mot pour exprimer ma déception devant la qualité désastreuse de la projection scope au Cinéma des Cinéastes :

Flou à droite et écran trop petit. C'est impensable pour une avant-première AFC. Il est indispensable de prévoir une autre projection pour les films en scope. Je voudrais présenter mes excuses aux gens qui sont venus voir *Belle-Maman* dans ces conditions.

.....

► *Belle maman* de Gabriel Aghion, photographié par Romain Winding, projeté le 1er mars au Cinéma des Cinéastes.

Le jour de son mariage, Antoine (Vincent Lindon) tombe raide amoureux de Léa (Catherine Deneuve) qui n'est autre que la mère de sa jeune épouse (Mathilde Seigner).

Surviennent aussi la grand mère lesbienne (Line Renaud) avec sa fiancée (Stéphane Audran). Danièle Lebrun joue la mère alcoolique de Antoine.

C'est donc un film de mariage, un film de femmes à éclairer, un film d'amour et bien sûr une comédie. Qu'est-ce qu'une "lumière de comédie" ? Une lumière où "on voit" ? Disons que ces sérieuses réflexions ont inspiré une lumière lumineuse.

William Waterlot a tourné des superbes plans de deuxième équipe dans les îles.

Pour les curieux, chapitre technique :

- Objectifs et zooms Primo.
- 5279 Kodak en majorité.
- Un peu de 5245 dans les îles.
- Super 35 avec développement normal de l'interpositif et de l'internégatif.
- Laboratoire LTC. Bravo à Christian Dutac et Didier Dekeyser.
- Aaton 35 III, caméra fétiche, de plus en plus silencieuse (mais pas encore assez).qui a vaillamment tourné un bon tiers des plans du film

Une bande de démonstration des meilleurs travaux de la société Mikros, qui est, rappelons-le, membre associé de l'AFC, était projetée avant le film.

► **Avant-première exceptionnelle**

*La fille sur le pont* de Patrice Leconte, photographié par Jean-Marie Dreujou  
le lundi 29 mars à 20h30 au Cinéma des Cinéastes.

Juin 1997 :

"Bonjour c'est Patrice. Alors voilà ! Ce film "La Fille sur le Pont" nous allons le faire en noir et blanc".

...C'est ainsi que cette histoire a commencé.

Après plusieurs essais, nous sommes très vite tombés d'accord pour l'ILFORD HP5 développée normalement. Cependant pour des questions de contrat télévision, nous avons été obligés de tourner sur négatif couleur.

Pour retrouver le noir et blanc que nous souhaitions obtenir, après plusieurs solutions envisagées, Olivier d'Eclair nous a proposé d'essayer un tirage sur une pellicule son Kodak 2374 utilisée en Amérique, combinée avec la Kodak 5279. Cette solution nous a enthousiasmés. Evidemment, le film est invisible en couleur...

J'espère que vous passerez un aussi bon moment que le plaisir que j'ai pris à le tourner...



► *Le vent de la nuit* de Philippe Garrel, photographié par Caroline Champetier.  
"Mille pardons, mais depuis que Jean-Luc Godard a dit du film qu'il était aussi beau que certains Antonioni, je ne sais plus du tout quoi dire "  
Caroline Champetier.

► *Les enfants du marais* de Jean Becker, photographié par Jean-Marie Dreujou



► **Cannes 99**

C'est le réalisateur canadien, David Cronenberg qui présidera le jury du 52e Festival de Cannes du 12 au 23 mai.

Et un membre de l'AFC fera partie pour la deuxième année consécutive des membres du jury de la Caméra d'or. Nous vous communiquerons son nom dans la prochaine Lettre.

► **Récompenses américaines**

L'ASC ( American Society of Cinematographers) a décerné ses prix au cours d'une soirée de gala le 20 février.

John Toll a été honoré pour son travail sur l'image de *La ligne rouge* de Terence Malik (film récompensé de l'Ours d'or du meilleur film au dernier festival de Berlin).

L'ASC a aussi délivré un "Life Achievement Award" à Vilmos Zsigmond.

Quant au prix international, il a été délivré à l'italien Giuseppe Rotunno.

En 95 et 96, Henri Alekan et Raoul Coutard avait reçu le même prix.

.....

► **Fiaji FujiFilms**

"De Paris à Ouagadougou deux Festivals en vue pour Fiaji Fujifilms"

Le Fespaco tout d'abord, carrefour de toutes les cinématographies Africaines, se déroule en ce moment, jusqu'au 6 mars 1999 à Ouagadougou (Burkina Faso). En plus d'un soutien officiel au Festival, dont c'est la trentième édition, FujiFilms donne un coup de main (ou de pellicule) au documentaire, mis en images par François Kotlarski, qui immortalisera pendant le Festival les grands visages du cinéma africain.

Entre mémoire et modernité, les images tournées en 35mm, seront également disponibles, grâce à une reprise vidéo, sur internet :

[canalweb.com](http://canalweb.com) puis [3atelesud.fr](http://3atelesud.fr)

Fujifilms est aussi partenaire du Festival de Paris qui se déroulera du 7 au 13 avril dans la capitale (projections au Gaumont Marignan). La programmation y est traditionnellement éclectique (de Bienvenue à Gatacca à Karakter en 1998), les vedettes viennent nombreuses et les producteurs aussi. Que ceux d'entre vous qui seraient intéressés par un film, un colloque, ou une activité du programme nous fassent signe...

Rappel : n'oubliez pas la projection de présentation de la nouvelle 500, pour ceux qui l'ont ratée au Cinéma des Cinéastes ou qui voudraient la revoir.

Le 23 mars à 10h à l'Elysées Biarritz

24, rue Quentin Bauchard 75008 Paris

► **Kodak**

Nombre d'entre vous n'avaient pu, pour des raisons professionnelles, assister en octobre dernier à la présentation de notre toute nouvelle pellicule Kodak VISION 800T. C'est pourquoi nous proposons deux nouvelles sessions :

Mardi 9 mars et Vendredi 12 mars 1999

Espace Cinéma Kodak - 26, rue Villiot - 75012 PARIS

- 9h30 à 10h00 : Accueil / café-croissants
- 10h00 à 11h30 : Projections-démonstrations/questions-réponses

Outre Kodak VISION 800T, vous verrez des éléments de démonstration de nos pellicules négatives haute sensibilité (Kodak VISION 320T et Kodak VISION 500T) ainsi que les nouvelles pellicules positives de la gamme Kodak Vision.

► **LTC** : voir le texte sur le Grey finder dans la rubrique "Technique".

► **Cininter** a doublé sa surface de stockage et "Oh ! Joie ! Oh ! Bonheur !" a repris à son adresse un studio de 200m<sup>2</sup> utiles, pouvant servir aux démonstrations et qui, après quelques travaux de sécurité (électricité...), sera mis à la disposition de tous les clients.

D'autre part, Cininter continue à augmenter son parc de matériel d'éclairage tant en quantité qu'en nouveautés, grâce aux innovations des fabricants, comme la société LTM avec les CINESPACE et leurs boules chinoises, sa nouvelle gamme de PROLIGHT (voir Lettre 74), les SPRINGBALLs importés par K5600... Pardon d'avance pour les oubliés !!!

Investissement également important dans la machinerie légère de Key West (MagicDolly, CamCat...) notamment le rail gonflable dit "COBRA" (documentation et démonstration sur demande) et le bras PROJIB de Miller.



► Le régime d'assurance chômage des intermittents, défini dans les fameuses annexes 8 & 10 de la convention Unedic, avait été reconduit pour 2 ans en 97 et a pris fin au 31 décembre 98. Les partenaires sociaux ont demandé au Medef une prolongation du régime jusqu'au 31 décembre 99 et, après un bras de fer, ce dernier en a profité pour poser ses conditions: d'une part, une définition précise du champ d'application et, d'autre part, le

passage aux salaires réels pour calculer les indemnités des techniciens au chômage.

En effet, désormais, les techniciens seront indemnisés sur la base du salaire réellement perçu et non plus en fonction du salaire syndical du poste occupé - ce qui aligne les indemnités des techniciens sur celles des artistes. La condition d'admission à 507 heures dans les 12 derniers mois est toutefois maintenue.

Pour Jacques Peskine, président de le Fesac ( Fédération des entreprises de spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma) "Il est indispensable de moraliser le système, si nous souhaitons rester dans la solidarité interprofessionnelle. Nous devons profiter de cette année de sursis pour faire monter les rémunérations les plus basses vers les salaires syndicaux et conforter ainsi le régime de l'intermittence."

Pour Marc Missionner du SPI, "Nous souhaitons fixer un plancher équivalent au SMIC afin de permettre aux techniciens de démarrer dans le métier et de protéger les bas salaires".

Pour Luc Leclerc du Sablon, Délégué court-métrage de la SRF, "L'accord du 20 janvier est hypocrite et contraire aux objectifs recherchés puisqu'il enrichit les riches et appauvrit les pauvres. Il ouvre également l'intermittence à de nouvelles catégories, telles que traducteurs, présentateurs, étalonneurs ou responsables d'unités de programmes. On peut soupçonner certains de vouloir faire exploser le système sous prétexte de réaliser des économies."

Du côté des techniciens, les avis sont aussi très partagés. Si le SNPCT de Stéphane Pozdrec, accompagné par la CFDT, la CFTC, la CGC et FO, soutient l'accord, le SNTR-CGT dénonce un système qui va "creuser l'écart entre riches et pauvres."

*le film français du 26 février.*

► Mardi 23 février, Catherine Trautmann recevait les organisations professionnelles du cinéma pour leur exposer ses points de vue concernant l'ensemble du secteur et l'affaire du pay-per-view arbitrée par le Conseil de la Concurrence au profit de TPS. Elle a affirmé son attachement à la diversité du cinéma français et à la notion d'indépendance, que ce soit au niveau de l'exploitation, de la distribution ou de la production. Demeurant "attachée au principe d'une exclusivité dès lors que celle-ci est liée à un pré-achat et qu'elle porte sur la période propre d'exploitation du diffuseur concerné", Catherine Trautmann ne va pas dans le sens du Conseil de la

Concurrence. Elle assure avoir obtenu qu'un professionnel du cinéma trouve sa place au Conseil de la Concurrence lors de son prochain renouvellement qui devrait avoir lieu en mars. En même temps, la ministre met en garde contre toute "mesure de rétention ou de prohibition" qui aurait pour but de bloquer l'arrivée de nouveaux intervenants dans le secteur. Et de réitérer sa demande à Canal+ de "reprendre le courant de pré achats". Enfin, Catherine Trautmann précise "qu'il est conforme à notre conception de la régulation que les nouveaux opérateurs comme les nouvelles formes d'exploitation contribuent au financement de la production dans la proportion qu'autorisent leurs moyens". Avec une "exigence absolue": que "les ressources globales du cinéma français ainsi que la diversité des films ne souffrent pas de cette concurrence, même temporairement". La ministre appelle donc tous les professionnels à poursuivre les négociations "avec l'un et l'autre des opérateurs" afin d'aboutir à une "chronologie des médias acceptés par tous" et se dit "disposée à prendre les mesures qui serait de mon ressort pour assurer la bonne mise en oeuvre des accords". Cette attitude apparaît d'ailleurs comme la seule position possible, la marge de manoeuvre étant faible à partir du moment où la directive européenne Télévision sans frontières, en vigueur depuis le 1er janvier 99, interdit aux états de légiférer sur le point de la chronologies des médias.

*le film français du 26 février*

## **sommaire**

<b>activité AFC</b>	<b>p.1</b>
<b>sur le front</b>	<b>p.2</b>
<b>festival</b>	<b>p.4</b>
<b>technique</b>	<b>p.6</b>
<b>humeur</b>	<b>p.11</b>
<b>avant-premières</b>	<b>p.13</b>
<b>en salle</b>	<b>p.14</b>
<b>ça et là</b>	<b>p.14</b>
<b>nos associés</b>	<b>p.15</b>
<b>revue de presse</b>	<b>p.16</b>

**Association Française des directeurs de la photographie Cinématographique**  
70, rue Marius AUFAN - 92300 LEVALLOIS Tél. : 01 47 58 86 87 - Fax : 01 47 58 86 88

**Nous vous rappelons que cette adresse est temporaire et que notre siège social**  
**reste domicilié à la même adresse { 6, rue Francoeur - 75018 PARIS }**